



L'Information municipale de Saint-Joseph-de-Sorel



Un Mot du *Maire*

RÉFECTION DE LA RUE MONTCALM (suite)

Lors de la publication du dernier bulletin municipal (juin 2006), je faisais le bilan des principaux travaux réalisés à nos infrastructures de 1987 à 2000 et je présentais le projet 2006 de réfection de la rue Montcalm. À ce moment, nous évaluons les coûts des travaux à environ 3,5 M\$.

Au cours de la session spéciale du 22 juin, le Conseil municipal accordait au plus bas soumissionnaire conforme, la firme A.J.L. Bourgeois, le contrat pour la réalisation des travaux au montant de 2 839 871,78 \$. Notre firme d'ingénieurs avait évalué cette partie des travaux à environ 3,3 M\$.

SUBVENTIONS DEMANDÉES

Le 18 avril dernier, les travaux de rénovation de la rue Montcalm ont été approuvés par le Ministère des affaires municipales et des Régions (MAMR). Ce dernier, nous annonçait qu'un montant de 429 983 \$ sera versé à la municipalité par les gouvernements du Canada et du Québec au cours des quatre prochaines années, soit de 2006 à 2009. Ainsi, le 21 août dernier, la Ville recevait le premier versement de la subvention du transfert de la taxe d'accise sur l'essence, soit la somme de 77 397 \$. Cette subvention est accordée pour les travaux de réfection des conduites d'aqueduc, d'égout pseudo-sanitaire et de la chaussée de la rue Montcalm entre la rue Élisabeth et de la rivière Richelieu.



RETARD DANS LES TRAVAUX

Les travaux devaient commencer au début d'août. Ils ont été retardés étant donné que la Ville a fait la demande d'une subvention à un autre programme d'infrastructure, soit le fonds d'infrastructure municipale rurale (FIMR). Au moment où nous avons rédigé ces lignes, nous n'avions pas reçu de réponse officielle. Nous n'avons pas pris la chance de commencer les travaux avant l'autorisation officielle au risque de perdre notre octroi.

PROGRAMME DE SUBVENTION

Concernant le programme de subvention pour la rénovation domiciliaire dont la Ville a prévu une somme de 150 000 \$ dans son budget 2006, la municipalité est également en attente d'une réponse de la Société d'Habitation du Québec (SHQ). Ce programme provincial « Rénovation Québec – SHQ » existe toujours et découle d'entente entre les deux paliers de gouvernement soit la (SHCL) Société Canadienne d'Hypothèque et logement pour le fédéral et la (SHQ) Société d'Habitation du Québec pour le provincial. Puisque les négociations entre les deux sociétés gouvernementales n'ont toujours pas aboutis à une entente le gouvernement provincial ne peut allouer pour l'instant de fonds pour la Phase III du programme « Rénovation-Québec – SHQ ».

M. Olivar Gravel, Maire



présente **Bienvenue chez nous**

J'aimerais porter à l'attention des citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel, qu'une chronique sur les activités de la municipalité est diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, à chaque 4^e lundi du mois à 15h30 et 18h30.

SOYEZ AU COURANT DE CE QUI SE PASSE DANS NOTRE VILLE.

Pour votre information voici les dates :

25 septembre • 23 octobre • 27 novembre • 25 décembre
22 janvier 2007 • 26 février 2007 • 26 mars 2007 et 23 avril 2007.

Ramassage des ordures ménagères et cueillette sélective

Veuillez prendre note que maintenant **les ordures ménagères et la cueillette sélective** sont ramassées en même temps **une (1) fois par semaine, soit le lundi**. Les déchets volumineux (**gros objets**) seront ramassés en même temps que les déchets domestiques.

Nous vous demandons de les mettre à la rue la veille de la journée de la cueillette question de salubrité et de propreté **(soit après 19h00 le dimanche soir)**.



Volume 19 no 3
Septembre 2006



SESSION SPÉCIALE

22 juin 06

TRAVAUX RUE MONTCALM: Suite à l'appel d'offres concernant les travaux de la rue Montcalm, trois entrepreneurs ont déposé une soumission soient : - A J.L. Bourgeois Ltée, 2 839 871,78 \$; Danis Construction, 3 069 000,00 \$; Pagé Construction, Division Sintra, 3 297 180,12 \$. Considérant que la firme "Dessau Soprin" après avoir examiné les soumissions déposées, a établi que ces dernières étaient toutes conformes. Le Conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit A J.L. Bourgeois Ltée, au montant soumis de 2 839 871,78 \$ et mandate la firme "Dessau Soprin" pour la surveillance de chantier.

10 juillet 06

PISCINE : Le Conseil adopte un règlement modifiant le règlement de construction concernant l'obligation d'obtenir un permis pour l'installation d'une piscine et dans un autre règlement permettant l'émission de ce permis gratuitement.

PRO-MAIRE

Monsieur Paul-Émile Tellier
siège présentement comme pro-maire.

Monsieur Tellier a siégé au conseil municipal à titre de conseiller de 1975 à 1983. Il a été réélu conseiller en novembre 2002. Il est membre des comités suivants : Comité consultatif Environnemental, Comité consultatif d'Urbanisme, Comité de la Fête Nationale, Comité des Finances, Comité des Parcs et Loisirs, Comité de Sécurité Incendie, Comité de Protection Civile Municipale.



MEMBRES DU CONSEIL

- Olivar Gravel742.3148
- Serge Baron742.5818
- Jean-Guy Cournoyer743.8779
- Noëla Desmarais742.7521
- Francine Parenteau746.0896
- Jacques Renaud743.7803
- Paul-Émile Tellier746.4746

La Société historique Pierre-de-Saurel inc.

La Société historique, fondée en 1970 et établie au parc Regard-sur-le-Fleuve depuis 11 ans est avant tout un organisme qui regroupe des membres. Dans les lettres patentes qui constituent l'organisme en 1973, le premier objet pour lesquels la corporation est constituée se lit comme suit : « Grouper en association les personnes intéressées à la recherche historique ».

La Société historique compte environ 120 membres. Il y a plusieurs catégories dont les membres réguliers, étudiants et corporatifs tels des municipalités et des bibliothèques municipales.

La majorité des membres vient de la région soreloise, mais plusieurs habitent d'autres régions du Québec, du Canada et même des États-Unis.

Bien sûr, toutes ces personnes, de toutes provenances, ont un point en commun : un grand intérêt pour l'histoire de la région soreloise.

Plus un organisme a de membres et plus il est solide. Tous et chacun peut devenir membre de la Société historique moyennant une cotisation annuelle de 25 \$.

Les avantages des membres sont nombreux. La Société historique leur offre les services de recueillir leurs archives, les traiter et les conserver dans des conditions archivistiques, et il y a également de nombreux services rattachés à la diffusion des documents : recherche et consultation dans nos locaux, reproduction des archives, publication de quatre bulletins par an, comprenant informations et chroniques, présentation de conférences et d'expositions, visites guidées, ateliers historiques et archivistiques, etc.

Le premier maillon de la chaîne est l'accueil des archives.

Chaque année, des dizaines de personnes et d'organismes de la région parmi lesquels de nombreux membres choisissent de déposer leurs archives à la Société historique, le plus souvent par donation, plus rarement par prêt.

Parfois, il s'agit d'une petite boîte, parfois de dizaines de boîtes, contenant des photos, livres, notes généalogiques ou dossiers de travail, tout ce qu'on peut accumuler dans une vie. Pourquoi les donnent-ils? Pour que ces documents ne disparaissent pas, soient bien conservés et témoignent de leurs réalisations! La donation d'archives est entièrement gratuite et le donateur peut décider de restrictions de consultation pour des documents plus personnels.

Voilà donc un des services offerts aux membres, celui de passer à l'histoire!!!

Devenez donc membre de la Société historique et si vous l'êtes déjà, convainquez d'autres passionnés d'histoire de faire comme vous!

Ensemble, nous pouvons répondre à l'un des maîtres mots des Archives nationales du Québec : «La sauvegarde de notre mémoire collective : une responsabilité à partager!».

Société historique Pierre-de-Saurel inc.
6-A, rue Saint-Pierre (parc Regard-sur-le-Fleuve)
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3S2
Téléphone/Télocopieur : (450) 780-5739
Courriel : shps@bellnet.ca

Le **Bilan** local et régional

MRC DU BAS-RICHELIEU

14 juin 06

SÉANCE RÉGULIÈRE: (12 maires) Le Conseil des maires adopte le règlement décrétant un emprunt et une dépense de 1 268 500 \$ pour l'acquisition, la rénovation, l'agrandissement et l'aménagement de l'immeuble sis au 20, rue du Prince à Sorel-Tracy ainsi que le règlement décrétant un emprunt et une dépense de 510 100 \$ pour l'aménagement de la piste cyclable régionale entre Sorel-Tracy et le rang de Picoudi à Saint-Robert. De plus, le Conseil décide de s'engager dans la mise en œuvre du plan stratégie de développement durable et de l'agenda 21 à la demande de la Table de concertation en environnement du Bas-Richelieu. Enfin réunis en Comité de Travail, les maires discutent de la relocalisation des bureaux de la délégation des choletais et des matières résiduelles (nouveaux bacs pour piles usées, piles de cellulaires et cartouches d'imprimante, de la problématique des RDD et du projet de l'Atelier du chômeur).

27 juin 06

RÉUNION DU COMITÉ GÉNÉRAL DE TRAVAIL : (11 maires) Les maires discutent de la modification à apporter aux lettres patentes, au concept de publicité à l'extérieur de la région lié à la campagne de Fierté régionale phase 2, à la Société d'habitation du Québec, à la programmation Cholet et au transport collectif.

23 août 06

SÉANCE RÉGULIÈRE: (12 maires) Les maires réunis en caucus discutent des points suivants : la piste cyclable, le jumelage, le transport collectif, la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat, du service d'inspection municipale, etc. Ils donnent un avis favorable à la CPTAQ concernant le projet d'érection d'un tour par Telus Mobilité à Saint-Ours. Ils projettent de modifier le schéma d'aménagement pour permettre l'agrandissement d'un camping à Saint-Roch-de-Richelieu et enfin ils accordent au plus bas soumissionnaire conforme l'asphaltage de la piste cyclable de Sorel-Tracy à Saint-Robert.

QIT-FER ET TITANTE INC.

21 août 06

COMMUNIQUÉ DE MONSIEUR JACQUES THIVIERGE, DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMUNICATION DE QIT-FER ET TITANE CONCERNANT LE PROJET D'EXPANSION. À la suite d'un investissement de 775 millions \$ US annoncé par Rio Tinto, la société mère de QIT-Fer et Titane inc. (QIT), dans un projet d'exploitation minière à Madagascar, 235 millions \$ CAN seront investis au complexe métallurgique de QIT à Sorel-Tracy.

Le minerai extrait des sables minéralisés de la côte est de Madagascar sera expédié par navire à QIT de Sorel-Tracy où il sera traité dans son usine de Réduction pour ajouter un nouveau type de scorie de titane à la gamme de scories déjà produites à QIT. L'entreprise

produit actuellement deux sortes de scories destinées à la fabrication du pigment de titane. Avec le minerai provenant de Madagascar, elle pourra mettre en marché une troisième scorie destinée au marché en croissance du pigment au chlore, un élément stratégique essentiel à son essor. Le pigment de titane sert d'agent de coloration ou d'opacité dans les peintures, les plastiques, les teintures, le papier, le caoutchouc et les tissus. C'est de loin le pigment blanc le plus utilisé dans le monde. Au complexe métallurgique de QIT, les investissements comprendront, entre autres, une augmentation de la capacité des fours de réduction et de l'entreposage du minerai, l'ajout de silos d'entreposage et une expansion des installations portuaires. L'agrandissement du quai est rendu nécessaire à cause du trop grand taux d'occupation dont il sera l'objet. Une troisième tour devra être ajoutée et le quai agrandi. Les travaux devraient commencer à la fin de 2007. Afin d'informer les citoyens et organismes concernés de ce projet d'agrandissement, des représentants de QIT tiennent des rencontres d'information et de consultation à Sorel-Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ignace-de-Loyola et Berthierville, du 21 août au 7 septembre. Une étude d'impact sur le projet a été entreprise et elle sera déposée aux autorités gouvernementales à la fin du mois de septembre 2006. Le projet Madagascar produira ses premières tonnes de minerai au cours du dernier trimestre de 2008 pour atteindre une capacité annuelle de production de 750 000 tonnes d'ici 2012. À ce moment, QIT sera en mesure de produire annuellement 475 000 tonnes de scorie fabriquées avec le minerai d'outre-mer. Depuis 1950, QIT-Fer et Titane exploite un gisement d'ilménite au lac Tio, près de Havre-Saint-Pierre, et un complexe métallurgique à Sorel-Tracy où le minerai est traité pour produire de la scorie de titane, de la fonte en gueuse et de l'acier de haute qualité. Près de 1900 personnes travaillent chez QIT. Acteur économique majeur au Québec, l'entreprise entretient des liens d'affaire avec quelque 2500 fournisseurs. Sa production, qui est destinée principalement aux marchés étrangers, lui confère aussi un rôle important dans le commerce canadien d'exportation. QIT-Fer et Titane est une filiale à part entière de Rio Tinto, une de plus importantes sociétés minières au monde, dont le siège social est à Londres, en Angleterre.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU SAINT-JOSEPH-TRACY-SAINT-ROCH

14 août 06

SÉANCE RÉGULIÈRE : (Olivar Gravel, Francine Parenteau, Yves Bérard, Marcel Robert, Claude Pothier et Luc Airoldi) Étant donné la recommandation du ministre des Finances, les membres acceptent de confier le refinancement du montant de 2 278 000 \$ à 4,47936 % pour 5 ans à Valeurs mobilières Desjardins. Ils autorisent le directeur à faire un appel d'offres pour le renouvellement d'une génératrice et achète du plus bas soumissionnaire, SPI Sécurité, un ensemble antichute pour la somme de 7 889,56 \$. Ils cédèrent une réunion du Comité Technique afin de discuter du raccordement des réseaux.



AIRE FAUNIQUE COMMUNAUTAIRE (AFC)

20 juin 06

DEUXIÈME ASSEMBLÉE DU C.A. : (Gérard Massé, président, Louise Corriveau, coordonnatrice, Pierre Latraverse, Olivier Gravel, Alec Delage, Claude Biron, Yves Provencher, Maurice Désy, Gilles Marcotte, Christian Hart, Christian Trottier, J-P. Gélinas, Daniel Desy et Yves Mailhot) PÊCHE SPORTIVE : Monsieur Yves Mailhot, MRNF, dépose le processus de l'Étude sur la pêche sportive aux dorés dans la voie maritime du lac Saint-Pierre en 2006.

PROTOCOLE POUR L'ÉQUIPE TERRAIN : L'objectif de l'étude est de caractériser la récolte des dorés jaunes et noirs dans la voie maritime du lac Saint-Pierre entre le 1er juillet et la fin novembre, en termes de structure de longueur et de succès de pêche; - évaluer la proportion des dorés hypothétiquement hybrides - comparer les paramètres évolués avec ceux de l'étude exhaustive réalisée en 2003 - récolter un échantillon de chair de dorés en vue de la réalisation d'une étude sur l'homogénéité des dorés et de leurs hybrides.

LA CORPORATION : Le président présente l'évolution des dossiers de la Corporation : le secrétariat; l'engagement du personnel; le site web; la communication;... dépôt du document "État sommaire des connaissances disponibles sur l'habitat du poisson au lac Saint-Pierre", travail réalisé dans le cadre de la mise sur pied de l'Aire Faunique Communautaire du lac Saint-Pierre; dépôt du document de présentation de la Corporation de gestion et de développement de la pêche sportive au lac Saint-Pierre (chaire du dépliant).

FINANCEMENT : Les administrateurs élaborent une stratégie de recherche de financement (un numéro de reçu pour l'impôt est demandé)

LES FORGES DE SOREL

18 mai 06

LETTRE datée du 18 mai 2006 de monsieur Richard Godin, Directeur de l'ingénierie et de l'entretien des Forges de Sorel et adressée à monsieur Martin Valois de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

" Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 15 mai dernier concernant la résolution du Conseil municipal du 18 avril 2006, nous voulons

vous transmettre les informations suivantes :

Concernant les rejets atmosphériques de poussières rouges du 14 avril 2006 :

Le 12 avril 2006 est survenu un incident à notre dépoussiéreur. Il semble que plusieurs sacs ont été « brûlés » simultanément. Vers les 11h00 du matin, de la poussière (rouge) s'échappait de notre dépoussiéreur.

Nous avons alors avisé le Ministère du Développement Durable et avons cessé nos opérations, le jour même pour procéder au remplacement de plusieurs sacs.

Suite à cet arrêt, des émanations de poussières étaient encore visibles. Nous avons donc arrêté de nouveau les 13 et 14 avril pour remplacer d'autres sacs.

Les rejets dont vous faites mention correspondent au moment où nous avons repris nos opérations le 14 avril au soir.

La semaine suivante, nous avons à nouveau remplacé des sacs (les 18 et 21 avril).

Le problème semble maintenant réglé même si nous ignorons ce qui a pu endommagé autant de sacs simultanément.

Nous voulons vous assurer que nous continuons à suivre et entretenir nos dépoussiéreurs. Nous procéderons aux remplacements de plusieurs sacs de nos dépoussiéreurs au cours des prochains mois."

QIT-FER ET TITANE INC.

22 août 06

SOIRÉE D'INFORMATION : Afin de bien renseigner le Comité de citoyens et les représentants municipaux de Saint-Joseph-de-Sorel, les délégués de QIT-Fer et Titane présente une soirée d'information sur le projet d'investissement majeur en développement de leur complexe métallique de Sorel-Tracy. Cet investissement inclut notamment l'agrandissement de leurs installations portuaires.

TABLE DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT DU BAS-RICHELIEU

14 juin 06

RÉUNION DU C.E. : (Olivier Gravel, René Lachapelle, Martine Beaudreau et Jacinthe Sirois) Les officiers planifient la prochaine saison concernant la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable (MRC, CLD, SADC).



Les *Loisirs*

SALLE MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH DE-SOREL

Trois (3) salles non-fumeurs sont à la disposition de la population pour des réceptions ou réunions de tout genre.

• SALLE MUNICIPALE NO 1 :

Endroit : 303, rue Élisabeth
Capacité : environ 250 personnes
Coût : 150,00 \$ (tx incluses)

• SALLE MUNICIPALE NO 2 :

Endroit : 303, rue Élisabeth
Capacité : environ 80 personnes
Coût : 100,00 \$ (tx incluses)

• SALLE COMMUNAUTAIRE* :

Endroit : 203, rue Élisabeth
(2e étage du local des 3 Âges)
Capacité : environ 30 personnes
Coût : 75,00 \$ (tx incluses)

* La ville loue cette salle aux contribuables de Saint-Joseph-de-Sorel aux périodes suivantes : entre le 10 décembre et le 1er février et entre le 1er juillet et le 15 août.

CLUB DE SCRABBLE



Venez vous joindre au Club de scrabble « Si j'osais » affilié à la Fédération québécoise des Clubs de Scrabble francophone. N'oubliez pas d'apporter vos jeux.

Endroit: 702 rue Montcalm | **Salle numéro:** 1
Jour: Tous les mardis | **Arrivée:** 19h00

Informations : Madame Monique Blanchard • (450) 743-8197

• BINGO RÉCRÉATIF •

Tous les mercredis après-midi à 13h30, il y a un bingo récréatif au sous-sol de l'église de Saint-Joseph-de-Sorel organisé par le Chez-Nous de St-Joseph en collaboration avec la Fabrique.

Les profits seront remis au Chez-Nous de Saint-Joseph.

Nous vous attendons en grand nombre !

ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE VILLE DE SOREL-TRACY

NOTEZ BIEN...

Présentez votre reçu au bureau du secrétariat de l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et vous pourrez demander votre remboursement. Un chèque vous sera émis après l'assemblée régulière du Conseil de ville.

Prix et remboursement sujet à modification.

	Coût d'inscription		Remboursement par la Ville de St-Joseph-de-Sorel	
	NON-RÉSIDENT	RÉSIDENT		
FAMILIAL	125,00\$	----	Remboursement de :	125,00 \$
ADULTES	75,00\$	----	Remboursement de :	75,00 \$
JEUNES	75,00\$	----	Remboursement de :	75,00 \$

Jeune fille...

viens faire de la

gymnastique !

Viens t'amuser et te mettre en forme avec des entraîneurs qualifiés et fédérés.



Programme

- Exercices au sol
- Barres asymétriques
- Poutre
- Saut

Pour plus d'informations, téléphonez au **742-4157** (boîte vocale)

Les inscriptions se tiendront au

Gymnase d'Altigym au **Centre**

Sacré-Coeur (entrée arrière) les

9 et 16 septembre 2006 de

9 hres à 13 hres.





LOCATION DE GLACE DISPONIBLE À L'ARÉNA

Vous aimeriez jouer quelques parties de hockey entre copains, organiser des joutes pour vos enfants ou d'autres activités sur glace, alors n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice des loisirs, afin de connaître la disponibilité des heures de glace à louer au Centre Récréatif Aussant.

Veillez contacter Madame Raymonde Latour au 743-3205 ou 742-3744

Yoga

INSCRIPTION

Âges: Adultes (apportez vos tapis)
Endroit: Hôtel de Ville de St-Joseph-de-Sorel
702, rue Montcalm
Jour et heure: Mercredi de 19h30 à 21h00
Début: 4 octobre 2006
Durée: 10 semaines
Coût: 33\$ résidant TPS et TVQ incluses
44\$ non-résidant TPS et TVQ incluses
Inscriptions: À l'Hôtel de Ville de St-Joseph-de-Sorel
PROFESSEUR: **Madame Sylvie Dumas**

COURS

Veillez surveiller la publicité pour les cours de sauveteurs offert par la Ville de Sorel-Tracy (soit: médaille de bronze, croix de bronze et sauveteur national). Ils sont absolument NÉCESSAIRES pour travailler sur une piscine publique.

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel remboursera à ses étudiants, sur présentation d'une pièce justificative, 100% du coût du cours une fois ce dernier réussi, et seulement 50% dans le cas où ce dernier serait échoué.

VEUILLEZ NOTER QUE CE REMBOURSEMENT INCLUT LE COÛT DES LIVRES ET DOCUMENTS

N.B. vérifier si votre carte de sauveteur est expirée.

Sauveteur

piscine

Étudiants(es)

PATINAGE LIBRE

Centre Récréatif Aussant



Début : 5 septembre 2006
Jour : du lundi au vendredi
Heure : de 13 h 30 à 15 h 30
Coût : Gratuit

N.B. VOIR L'HORAIRE À LA PAGE 7

TOURNOIS HOCKEY - ARÉNA AUSSANT

PEE-WEE CLUB LIONS

Saint-Joseph-de-Sorel
Du 30 novembre
au 10 décembre 2006

ATOME CLUB

OPTIMISTE
Tracy
4 au 14 janvier 2007

• • • **Tournoi Intermédiaire** • • •
17 au 25 mars 2007

HOCKEY OLD TIMER

DÉBUT SAISON:

Jeudi 7 septembre 2006 de 21h00 à 22h30

Coût:

Résidents: 90\$
Non-Résidents: 180\$

Pour information
743-3205

CENTRE RÉCRÉATIF AUSSANT

Saison 2006-2007 - PATINAGE LIBRE



Jour : Du lundi au vendredi
Heure : De 13 h 30 à 15 h 30
Coût : Gratuit

Veillez prendre note que le patinage libre se terminera le 6 avril 2007.

EXCEPTIONS

SEPTEMBRE 2006

Mardi 12 septembre 2006 : de 13h00 à 14h45
 Mardi 19 septembre 2006 : de 14h00 à 16h00
 Jeudi 21 septembre 2006 : CANCELLÉ
 Vendredi 22 septembre 2006 : de 13h30 à 15h15
 Mardi 26 septembre 2006 : de 13h00 à 14h45

OCTOBRE 2006

Mardi 3 octobre 2006 : de 14h00 à 16h00
 Jeudi 5 octobre 2006 : CANCELLÉ
 Mardi 10 octobre 2006 : de 13h00 à 14h45
 Mardi 17 octobre 2006 : de 14h00 à 16h00
 Jeudi 19 octobre 2006 : CANCELLÉ
 Lundi 23 octobre 2006 : de 13h30 à 14h45
 Vendredi 27 octobre 2006 : de 13h30 à 15h15
 Mardi 31 octobre 2006 : de 14h00 à 16h00

NOVEMBRE 2006

Jeudi 2 novembre 2006 : CANCELLÉ
 Lundi 6 novembre 2006 : de 13h30 à 14h45
 Vendredi 10 novembre 2006 : de 13h30 à 15h15
 Mardi 14 novembre 2006 : de 14h00 à 16h00
 Jeudi 16 novembre 2006 : CANCELLÉ
 Lundi 20 novembre 2006 : de 13h30 à 14h45
 Vendredi 24 novembre 2006 : de 13h30 à 15h15
 Mardi 28 novembre 2006 : de 14h00 à 16h00
 Jeudi 30 novembre 2006 : CANCELLÉ

DÉCEMBRE 2006

Lundi 4 décembre 2006 : de 13h30 à 14h45
 Vendredi 8 décembre 2006 : de 13h30 à 15h15
 Mardi 12 décembre 2006 : de 14h00 à 16h00
 Jeudi 14 décembre 2006 : CANCELLÉ

Lundi 18 décembre 2006 : de 13h30 à 14h45
 Lundi 25 décembre 2006 : ARÉNA FERMÉ
 Mardi 26 décembre 2006 : ARÉNA FERMÉ

JANVIER 2007

Lundi 1er & mardi 2 janvier 2007 : ARÉNA FERMÉ
 Jeudi 4 & vendredi 5 janv. 2007 : CANCELLÉ
 Mardi 9 janvier 2007 : de 14h00 à 16h00
 Jeudi 11 janvier 2007 : CANCELLÉ
 Lundi 15 janvier 2007 : de 13h30 à 14h45
 Mercredi 24 janvier 2007 : de 13h30 à 14h45
 Vendredi 26 janvier 2007 : de 13h30 à 15h15
 Lundi 29 janvier 2007 : de 13h30 à 14h45

FÉVRIER 2007

Mercredi 7 février 2007 : de 13h30 à 14h45
 Vendredi 9 février 2007 : de 13h30 à 15h15
 Lundi 12 février 2007 : de 13h30 à 14h45
 Mercredi 21 février 2007 : de 13h30 à 14h45
 Vendredi 23 février 2007 : de 13h30 à 14h45

MARS 2007

Mardi 13 mars 2007 : CANCELLÉ
 Jeudi 15 mars 2007 : de 13h30 à 14h45
 Jeudi 22 mars 2007 : de 14h00 à 16h00
 Vendredi 23 mars 2007 : de 13h30 à 15h15
 Mardi 27 mars 2007 : CANCELLÉ
 Jeudi 29 mars 2007 : de 13h30 à 14h45

AVRIL 2007

Jeudi 5 avril 2007 : de 14h00 à 16h00



Cégep de Sherbrooke

PROGRAMMES CÉGEP-MUNICIPALITÉS



Cégep de Sherbrooke

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Kino GYM-ATOUT

**OUVERTURE CONTINUE
7 JOURS / 7**

**SUPERVISÉ
par des diplômés universitaires
en activité physique**

Incluant :

- Évaluation de la condition physique
- Prescription d'entraînement personnalisé
- Accès gratuit au badminton libre du Cégep



Extra-Aérobic

8 séances par semaine
au café-théâtre Les-Beaux-Instants
du Centre culturel

débutant
le 11 septembre
(14 semaines)

- POWER YOGA & STRETCHING
- STEP-DOUCEUR **NOUVEAU**
- INITIATION PILATES

cardio plein air *L'exercice réinventé*

**NOUVEAU
CONCEPT**

débutant
le 11 septembre
(14 semaines)

Au parc plein air situé
sur le chemin du Golf

Inscription à partir du 21 août • www.cardiopleinair.ca

- **CARDIO-SANTÉ**
(Entraînement progressif misant sur la perte de poids ou la réhabilitation)
- **CARDIO-POUSSETTE**
(Activité physique pour les nouvelles mamans qui veulent se remettre en forme en compagnie de leur poupon)
- **CARDIO-MUSCULATION**
(Cours de conditionnement physique complet donné en plein air)

Guillaume Paquin

KAYAKS DE MER ET CANOTS LOCATION ET CIRCUITS GUIDÉS

DANS LES ÎLES ET LES MARAIS DE SOREL

SITUÉ AU PARC REGARD-SUR-LE-FLEUVE

ouvert jusqu'au
24 septembre 2006



Activités à venir



- Club de ski et surf des neiges
« Les Voyageurs »
- École de ski et surf des neiges
« Les P'tits Voyageurs »
- Séjour de ski des fêtes
(du 5 au 7 janvier 2007)

Programmes jeunesse (5 À 12 ANS)



- Fêtes d'enfant
- Samedi jeunesse
- Activités physiques
et sportives

KINÉGLOBE



CENTRE SPORTIF

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS AU 450-743-9127



MARCHÉ AUX PUCES 0-12 ANS

Pour information : (450) 743-0359

DES ÉCONOMIES INTÉRESSANTES POUR LES FAMILLES

Carrefour Naissance-Famille tiendra un quatrième marché aux puces le samedi 30 septembre prochain de 9h00 à 14h00 à la salle des Chevaliers de Colomb, conseil 1132 (rue Jacques-Cartier, secteur Sorel).

Vous y trouverez tout équipement qui concerne les enfants de 0 à 12 ans : vêtements automne-hiver, jouets, livres, poussettes, meubles, etc. ainsi que des vêtements de maternité. Le tout en très bon état.

Si vous avez des choses à vendre, inscrivez-vous entre le 4 et 25 septembre, d'ici là faites votre inventaire. Veuillez noter que les items brisés, tachés ou qui ne répondent pas aux normes de sécurité ne seront pas mis en vente. Les vendeurs n'ont pas à être sur place, une équipe de bénévoles s'occupe de tout.

Recrutement SCOUT

L'année scoutie tire à sa fin, il faut donc dès maintenant préparer la rentrée de septembre. Le Groupe Scout Pierre de Saurel accueille les jeunes filles et garçons de 7 à 14 ans. Selon leur âge ils se regroupent ainsi : 7-8 ans (castors), 9-11 ans (louveteaux, 12-14 ans (éclaireurs/res). Il y a place en scoutisme pour les 15-17 ans au niveau (Pionniers/ères). Avec un nombre satisfaisant de jeunes et de quelques adultes pour assurer l'encadrement le groupe pourrait offrir ce service. Être scout, c'est un mode de vie que l'on acquière pour toujours. Globalement, le scoutisme amène les jeunes à être physiquement actifs à se montrer critiques de manière constructive, à s'ouvrir à l'environnement, à faire preuve de sens de solidarité sociale et à ne pas craindre d'afficher ce en quoi ils croient.

Adapter à chacun des groupes d'âges, le mouvement offre des programmes d'éducation bien structurés et vise la progression de l'individu. Les apprentissages passent principalement par le jeu.

L'âge minimum requis selon les différents niveaux doit être atteint au plus tard le 30 septembre 2006. Les jeunes ont la possibilité d'effectuer deux visites à l'unité de leur niveau, sans engagement de leur part, afin de mieux connaître et de découvrir le monde du scoutisme. Les adultes (18 ans et +) responsables, désireux de fonctionner en équipe et ayant à cœur la progression des jeunes sont invités à se joindre soit aux équipes d'animation ou au conseil de gestion.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES : MADAME DIANE CHARBONNEAU AU 743-7142 OU 742-5634

COURS AMBULANCIERS SAINT-JEAN

Les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent le cours de premiers soins seront remboursés à 50 % du coût d'inscription. Toutefois, lorsque cette qualification sera requise pour l'obtention d'un emploi d'étudiant(e) au Service des loisirs de la Ville, cette dernière défraiera 100% du coût. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

Communiquez avec :

La Brigade Ambulancière St-Jean, Division 906
St-Hilaire / Beloeil, après 18h00 au 450.467.4343

COURS DE PREMIERS SOINS

Les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent des cours de secourisme et RCR seront remboursés à 50 % du coût d'inscription. Toutefois, lorsque cette qualification sera requise pour l'obtention d'un emploi étudiant (e) au Service des loisirs de la Ville, cette dernière défraiera 100 % du coût. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

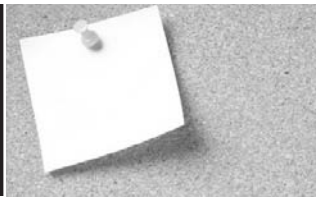
Communiquez avec :

La Croix-Rouge région de Sorel-Tracy,
responsable Mme Francine Descheneaux, au 742-7294.

REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DES FRAIS D'INSCRIPTION À DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

La Ville poursuit la politique établie antérieurement à l'effet que pour les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui s'inscrivent à des activités sportives ou culturelles (baseball, danse, piscine, etc...) offertes par le service des loisirs de la Ville de Sorel-Tracy et qui ne sont pas accessibles localement, la municipalité, sur présentation de reçu d'inscription, remboursera la différence entre le coût d'inscription établi par cette municipalité pour les résidents et celui des non-résidents. De plus, afin d'éviter toutes ambiguïtés, la définition de résident est la même que celle utilisée dans la loi sur les élections.

- SAMEDI 16 SEPTEMBRE** • 20 h 30 • [NOTRE AMOUR EST TROP LOURD](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 20,00 \$
- VENDREDI 22 SEPTEMBRE** • 20 h 30h • [CATHY GAUTHIER](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 28,00 \$ • Abon.: 26,00 \$
- VENDREDI 29 SEPTEMBRE** • 20 h 30 • [ARIANE MOFFATT/MONICA FREIRE](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 32,00 \$ • Abon.: 30,00 \$
- DIMANCHE 1ER OCTOBRE** • 11 h • [DAVID JACQUES](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 8,00 \$ • VIP: 6,60 \$
- LES 6-7-13-14 OCTOBRE** • 20 h 30 • [CADAVRE EXQUIS](#) • (Théâtre La Doublure) Salle Georges-Codling • Rég.: 11,00 \$ • VIP: 9,00 \$
- VENDREDI ET SAMEDI 6 ET 7 OCTOBRE** • 20 h 30 • [GINETTE RENO](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 65,00 \$
- VENDREDI 13 OCTOBRE** • 20 h 30 • [PATRICK NORMAND](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 32,00 \$ • Abon.: 30,00 \$
- SAMEDI 14 OCTOBRE** • 20 h 30 • [LES RENDEZ-VOUS AMOUREUX](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 20,00 \$ • VIP: 16,40 \$
- SAMEDI 14 OCTOBRE** • 20 h 30 • [MARC DUPRÉ](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 32,00 \$ • Abon.: 30,00 \$
- VENDREDI 20 OCTOBRE** • 20 h 30 • [MARTIN DESCHAMPS](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 28,00 \$ • VIP: 22,80 \$
- SAMEDI 21 OCTOBRE** • 20 h 30 • [MARS & VÉNUS](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 30,00 \$ • Abon.: 28,00 \$
- SAMEDI 21 OCTOBRE** • 20 h 30 • [MARIE-ANDRÉE OSTIGUY](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 22,00 \$ • VIP: 18,00 \$
- JEUDI 26 OCTOBRE** • 20 h 30 • [TOUS LES GARÇONS TOUTES LES FILLES](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 9,00 \$ • VIP: 7,60 \$
- VENDREDI 27 OCTOBRE** • 20 h 30 • [LES ZAPARTISTES](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 25,00 \$ • VIP: 20,40 \$
- SAMEDI 2 OCTOBRE** • 20 h 30 • [DANIEL LEMIRE](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 42,00 \$ • Abon.: 40,00 \$
- JEUDI, VEND. ET SAM. 2-3-4 NOV.** • 20 h 30 • [C'ÉTAIT AVANT L'HIVER...](#) • (L'intemporelle) Salle Georges-Codling • Rég.: 15,00 \$ • VIP: 12,00 \$
- VENDREDI 3 NOVEMBRE** • 20 h 30 • [FORTIN-LÉVEILLÉ-DONATO-NASTURICA](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 20,00 \$ • VIP: 16,40 \$
- SAMEDI 4 NOVEMBRE** • 20 h 30 • [STEEVE DIAMOND](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 30,00 \$ • Abon.: 28,00 \$
- DIMANCHE 5 NOVEMBRE** • 11 h • [DUO ARTÉMUSE](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 8,00 \$ • VIP: 6,60 \$
- DIMANCHE 5 NOVEMBRE** • 14 h • [SOURIS BOUQUINE](#) • Salle Georges-Codling • Rég.: 10,00 \$ • VIP: 7,50 \$
- JEUDI 9 NOVEMBRE** • 5 à 7 • [SÉBASTIEN LACOMBE](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 20,00 \$ • VIP: 16,40 \$
- VENDREDI 10 NOVEMBRE** • 20 h 30 • [JEAN-FRANÇOIS BREAU](#) • Salle Georges-Codling • Rég.: 30,00 \$ • VIP: 24,40 \$
- SAMEDI 11 NOVEMBRE** • 20 h 30 • [GARY KURTZ](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 40,00 \$ • Abon.: 38,00 \$
- VENDREDI 17 NOVEMBRE** • 20 h 30 • [LOONY](#) • Salle Georges-Codling • Rég.: 18,00 \$ • VIP: 14,80 \$
- SAMEDI 18 NOVEMBRE** • 20 h 30 • [BERTH ROCK & BLUES BAND](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 16,00 \$ • VIP: 13,00 \$
- SAMEDI 18 NOVEMBRE** • 20 h 30 • [ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 49,00 \$ • Abon.: 47,00 \$
- MARDI ET MERCREDI LES 21-22 NOV.** • 14 h 00 • [L'ARMOIRE](#) • (Aventure T) Salle Georges-Codling • Rég.: 6,00 \$
- VENDREDI 24 NOVEMBRE** • 20 h 30 • [STARS D'UN SOIR](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 20,00 \$
- SAMEDI 25 NOVEMBRE** • 20 h 30 • [MARJO](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 35,00 \$ • Abon.: 33,00 \$
- VENDREDI 1ER DÉCEMBRE** • 20 h 30 • [KAÏN](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 30,00 \$ • Abon.: 28,00 \$
- SAMEDI 2 DÉCEMBRE** • 20 h 30 • [FRÉDÉRIC DE GRANDPRÉ](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 30,00 \$ • VIP: 24,40 \$
- DIMANCHE 3 DÉCEMBRE** • 11 h 00 • [RUFIANCE / VALLIÈRES](#) • Café-théâtre les-beaux-instants • Rég.: 8,00 \$ • VIP: 6,60 \$
- DIMANCHE 3 DÉCEMBRE** • 14 h 00 • [LA TRÈS BELLE HISTOIRE DE NOËL](#) • Salle Georges-Codling • Rég.: 10,00 \$ • VIP: 7,50 \$
- JEUDI 14 DÉCEMBRE** • 20 h 30 • [ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON](#) • Théâtre du Chenal-du-Moine • Rég.: 49,00 \$ • Abon.: 47,00 \$



L' Aide-mémoire

■ **NOUVEAU - Permis pour l'installation d'une piscine**

Depuis le mois de juillet dernier, le règlement de construction concernant les piscines creusées et/ou hors-terre a été modifié et un permis (gratuit) est obligatoire pour installer une piscine. Veuillez communiquer avec les bureaux de l'Hôtel de Ville pour de plus amples renseignements.

■ **Règlement no 193 « Permis de rénovation et/ou construction »**

Lorsque vous procédez à des rénovations à l'intérieur ou à l'extérieur de votre résidence ou que vous faites l'ajout d'un cabanon, d'une piscine, d'un patio, d'un abri temporaire, d'une clôture, etc... N'oubliez pas de vous procurer votre permis de rénovation et/ou de construction, en communiquant à l'Hôtel de Ville pour y faire préparer ledit certificat avant la date prévue des travaux.

■ **Règlement no 259 « Rampe de mise à l'eau »**

Une passe est obligatoire pour utiliser la rampe de mise à l'eau ainsi que pour stationner votre véhicule auquel est attachée une remorque à bateau. Les endroits permis pour ledit stationnement dans la Ville, vous seront mentionnés au moment de l'acquisition de votre permis. La passe est valable pour l'année d'émission et renouvelable chaque année. La passe doit être installée dans le pare-brise avant du véhicule, du côté du conducteur.

Pour les résidents la passe est gratuite, pour les non-résidents la passe est de 50,00 \$ pour la période du 1^{er} juin au 15 novembre et de 10,00 \$ pour la période du 8 septembre au 15 novembre entre 5h00 et 22h00 et ce tous les jours.

La passe est délivrée uniquement sur présentation d'un certificat d'immatriculation ainsi que d'une pièce d'identité indiquant l'adresse du détenteur, ladite passe indiquera le nom du détenteur ainsi que le numéro du certificat d'immatriculation correspondant aux véhicules.

Pour les non-résidents, une seule passe sera délivrée par unité d'occupation; toutefois ladite passe pourra comporter plusieurs noms avec plusieurs numéros d'immatriculation.

Ne pas oublier que toute contravention au présent règlement constitue une infraction et est passible d'une amende de 50,00 \$ plus les frais. L'infraction est signifiée par constat d'infraction et peut être constatée par un policier ou un employé de la Ville désigné par le Conseil. Toute infraction est poursuivie en vertu des dispositions du Code de Procédure Pénale du Québec.

■ **Règlement no 252 « Vente de garage »**

Il est permis à tous les résidents de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et ce, une fois par année, de procéder à une vente de garage entre le mois de mai et le mois d'octobre inclusivement sur le territoire de la ville. Toute personne voulant procéder à une vente de garage doit obtenir du Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel un certificat d'autorisation au coût de 10,00 \$.

■ **Règlement no 192 « Arbres »**

Avant d'abattre tout arbre, il faut s'adresser au Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et demander un permis d'autorisation s'il y a lieu au coût de 10,00 \$.

■ **Règlement no 163 « Effluents dans les réseaux d'égouts unitaires et domestiques »**

Il est interdit, en tout temps, de rejeter ou de permettre le rejet dans les réseaux d'égouts unitaires ou domestiques (puisards) des objets suivants : de l'essence, du benzène, du naphthé, de l'acétone, des solvants et autres matières explosives ou inflammables, de la cendre, du sable, de la terre, de la paille, du cambouis, du gazon, des résidus métalliques, de la colle, du verre, de la sciure de bois, des copeaux de bois, etc. et autres matières susceptibles d'obstruer l'écoulement des eaux ou de nuire au fonctionnement propre de chacune des parties d'un réseau d'égouts et de l'usine de traitement des eaux usées.

*Pour vous procurer le permis nécessaire ou la clé pour le terrain de tennis.
Il serait préférable de communiquer avec le bureau de l'Hôtel de Ville au 742-3744,
pour faire préparer le formulaire nécessaire à l'émission des permis ou pour la clé du tennis.*

L' Aide-mémoire



STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE

La ville de Saint-Joseph-de-Sorel attribuera une place de stationnement aux citoyens qui avaient leur espace l'an dernier. Dans les cas où un espace serait libre, l'attribution se fera par ordre de la liste d'attente.

La période couverte est la même que la période dans laquelle il est interdit de stationner dans les rues de la Ville, c'est-à-dire du 15 novembre au 1er avril.

Le coût d'une place de stationnement est de 100\$.

STATIONNEMENT - CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, **du 15 novembre au 1er avril** de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique

DRAINAGE BORNES-FONTAINE

Au printemps (mai) et à l'automne (octobre), les employés municipaux procèdent au drainage des bornes-fontaines. Ce qui rend l'eau potable de couleur «jaune» ou «brune».

Pour remédier à ce problème, veuillez faire couler votre eau pendant quelques minutes ou pour plus d'informations, communiquez avec M. Jacques Bonin, contremaître des Travaux publics au garage municipal au 743-4572

ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent aussi respecter toutes autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville.

Pour plus d'informations communiquez au bureau de la Ville.

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Dates : 18 septembre - 16 octobre - 20 novembre - 18 décembre

Heure : 20h00 - début de la séance ordinaire

▪ LES SERVICE MUNICIPAUX ▪

URGENCE : (Police et Incendie)	911
Police SQ :	310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy : (Prévention)	780-5660
Garage municipal, voirie :	743-4572
Secrétariat :	742-3744
Secrétariat : (télécopieur)	742-1315
Courriel : ville@vsjs.ca • Site web : www.vsjs.ca	
Aréna : (loisirs)	743-3205
Piscine :	742-1172
Local du 3e âge :	743-5431
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel 1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy	743-7087



CHATS ET CHIENS ERRANTS

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel reçoit plusieurs plaintes concernant les chiens et les chats errants. Veuillez garder vos animaux "en laisse" pour ne pas qu'ils incommode vos voisins.

OFFRES D'EMPLOI Centre récréatif Aussant

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel recherche des candidats étudiants (banques de noms) pour travailler au Centre Récréatif Aussant à l'opération de la resurfaceuse à la glace. Les formulaires d'application sont disponibles au bureau de l'Hôtel de Ville.

AVERTISSEUR DE FUMÉE



Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résident de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

Tirage : 1 100 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Ltée

Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Olivar Gravel

Dépôt légal : 2e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.